02.96.26.74.66
02.96.26.70.73

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Site internet :
www.saint-barnabe.fr

Saint - Barnabé

N° 476

JANVIER 2017

Horaires d'ouverture
De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h15 à 12h le samedi

LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous invitent aux vœux du Nouvel An ainsi qu'à l'apéritif dinatoire le

VENDREDI 6 JANVIER 2017 à 18h30

à la Salle Polyvalente

Le mot du Maire

Mes Chers concitoyens,

En ce début d'année, il m'est particulièrement agréable de vous souhaiter au nom du Conseil Municipal, du personnel communal et en mon nom personnel, une excellente année 2017, pleine de bonheur, de santé, d'heureuses rencontres, de réussite dans tous vos projets.

Notre commune est un lieu d'échanges, c'est bien là notre force.

« Ne négligeons pas ces liens qui nous unissent. »

Sachons utiliser cette richesse de proximité pour constituer un outil, et dynamiser l'ensemble du tissu économique, social, associatif de ce territoire. L'accroissement de notre richesse est le résultat d'un équilibre entre les forces vives qui composent notre commune.

C'est l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau que ce soit, pour votre implication pour notre commune et ses habitants.

C'est aussi l'opportunité d'une intervention de mettre en avant le bilan d'une année écoulée et dessiner les contours de celle à venir…

La fonction qui m'a été confiée est une grande responsabilité que j'assume avec détermination, rigueur et enthousiasme. M'appuyant à la fois sur la compétence de mes collègues élus, sur le dévouement et l'implication des agents communaux. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous aider au quotidien, vous assister dans vos démarches administratives et techniques, tout en respectant les diverses règlementations actuelles et futures.

La citoyenneté

Je voudrais revenir sur la 2ème cérémonie citoyenne qui a eu lieu le 5 Mars 2016. J'ai remis officiellement la carte d'électeur à 25 jeunes Barnabéens qui pourront voter pour la première fois cette année aux élections Présidentielles et législatives.
Il est de mon devoir de rappeler aux jeunes citoyens les principes fondamentaux de la République et le sens des trois mots inscrits sur les frontons des mairies: *«LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ».* Surtout en ces temps fortement troublés, par les attentats qui ont frappé la France la nuit du 14 juillet 2016 à Nice, le jour de la fête nationale et dernièrement à Berlin.

Ne l'oublions pas ! Quand, cela s'arrêtera-t-il ?

Les fanatiques n'ont pas leur place dans les pays qui respectent les valeurs fondamentales de l'humanité. Ne nous laissons pas déstabiliser, ne cédons pas à la panique de l'inconnu.

Les Subventions

Dans un contexte économique toujours difficile qui s'éternise, je veux saluer les interventions de l'État, de la Région, du Conseil Départemental et de la CIDERAL pour les différentes subventions qui nous ont été octroyées pour la future station d'épuration, le projet d'aménagement du plan d'eau et du terrain multisports. J'espère qu'ils continueront à nous aider afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs.

« Nous sommes à plus de 600 € de subventions /habitant, pour un montant total de 790 122 €.
Le dynamisme d'une collectivité ne peut s'exercer qu'avec des projets, appuyés eux-mêmes par les aides publiques».

Nouvelle Communauté de communes au 1er Janvier 2017

« LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE »

C'est la fusion de plusieurs territoires, celui de la Cideral, de L'hardouinais-Mené et des communes nouvelles du Mené et de Guerlédan.

Fusion des communes

Une « pause » par contre pour la fusion des communes de l'agglomération Loudéacienne avec sa ville centre LOUDÉAC. Cette pause était nécessaire suite aux élections anticipées à LOUDÉAC, afin que la nouvelle équipe municipale puisse trouver ses marques. Des rencontres reprendront en cette année 2017.

Le projet Terrain multisports et l'aménagement de l'espace Plan d'eau

Les notifications de subventions étant accordées (80 500 €), nous avons a lancé la consultation il y a un mois, reste à choisir les entreprises après ouverture et analyse des propositions et les travaux pourront commencer dès Mars.

La Voirie et la sécurité

L'année 2016 a été aussi la réalisation d'un programme voirie hors agglomération. Vous aurez remarqué que certaines voies communales ont fait l'objet d'une réfection dans la campagne à la satisfaction de nombreux Barnabéens résidant dans les villages.

La rue Pierre Rouxel avec la mise en place des chicanes et du traçage de bande de peinture au centre de la rue. Malgré cela des conducteurs ne respectent pas la limitation de vitesse, nous étudions de nouvelles mesures pour la sécurité et la limitation de vitesse.

La rue Général de Gaulle va se trouver au centre de nos préoccupations en ce début d'année des travaux pour la mise en conformité des canalisations des eaux usées et des eaux pluviales

L'aménagement du lotissement «TRISKEL»

La viabilisation du nouveau lotissement «TRISKEL» est réalisée, les 7 terrains à lotir n'attendent plus que leurs futurs propriétaires. Nous serons exigeants sur la qualité paysagère sur le domaine public de celui-ci puisqu'il sera la vitrine de notre commune. N'hésitez pas à venir en mairie.

La Future station d'épuration

Les premiers mois de l'année 2016 ont été mis à instruire des demandes de subventions pour la future station d'épuration. Le montage de ce projet, aujourd'hui est une réelle satisfaction par les accords de subventions (709 622 €).

Cette nouvelle station sera réalisée pour remplacer un équipement vieux de 40 ans, un moment particulièrement fort pour la commune de Saint-Barnabé. Elle marque en effet l'un des plus importants chantiers que va connaître notre collectivité depuis ces dernières années.

Les Bâtiments Publics

Le maintien en l'état de bâtiments publics est une priorité, ce sont deux nouveaux chantiers d'importance qui ont vu le jour l'été dernier. Dans la continuité de la rénovation des tribunes du complexe sportif, le sablage de toute la charpente métallique qui dans la foulée a été repeinte en régie par le service technique. Un autre édifice, celui de l'école Mathurin Boscher où il était urgent de redonner de l'éclat de couleurs dans le hall et dans plusieurs classes. A la rentrée, les écoliers ont trouvé beaucoup de changement dans leurs classes mais aussi à l'extérieur où ils peuvent profiter d'une cour fraîchement bitumée. Nous essayons de faire en sorte à ce que les enfants puissent bénéficier du confort et des conditions optimales pour étudier.

Travaux d'accessibilité

Une programmation de travaux d'accessibilité des bâtiments publics est engagée. Une étude d'accessibilité a été demandée dans un premier temps auprès de la mairie et de la bibliothèque, travaux qui seront effectués courant le 2ème semestre 2017.

Remerciements

En cette période de vœux, je remercie tous les acteurs du territoire communal, qu'ils soient jeunes, étudiants, salariés, artisans, agriculteurs, commerçants, bénévoles de la vie associative.

Aux présidents d'associations et bénévoles qui assurent des animations et activités tout au long de l'année et maintiennent du lien social.

A toutes les personnes qui ont accepté d'apporter leur contribution éclairée dans les différentes commissions auxquelles elles consacrent de leur temps.

A l'ensemble des employés communaux qui apportent leur savoir-faire, leur professionnalisme au bon fonctionnement des différents services.

Aux adjoints et élus qui, par leurs précieux conseils, ont à cœur de servir leurs concitoyens et de faire évoluer leur cadre de vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2017, une année pleine de bonheur et de réussite.

Bonne année à tous, pleine de joie et de bonheur

Votre Maire, Georges LE FRANC.

DÉMOGRAPHIE 2016

	2016	2015	1916
Naissances	10	15	14
Mariages	6	5	2
Décès	9	8	27

URBANISME 2016

Au cours de l'année 2016 (au 31/12/2016), 60 dossiers d'urbanisme ont été déposés à la Mairie:

		2016	2015
Permis de Construire (11)	Dont :		
	- Maison	2	2
	- Rénovation et extension	1	-
	- Garages, abris de jardin, vérandas	3	-
	- Bâtiments à usage agricole	2	1
	- Entreprise	1	-
	- Chapelle	1	
	- Station d'épuration	1	
Certificats d'urbanisme		26	23
Déclarations Préalables		21	9
Permis d'Aménager		0	1
Permis de Démolir		0	1
Permis de construire modificatif		1	-
Autorisation de travaux		1	1

RÉUNIONS TENUES EN 2016

- CONSEIL MUNICIPAL 11
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 2
- COMITÉ INFORMATION 11
- COMITÉ FLEURISSEMENT 1
- COMMISSION RÉVISION LISTES ÉLECTO. 3
- COMITÉ VOIRIE 1
- COMITÉ ÉTUDES & DÉVELOPPEMENT 2
- COMITÉ CANTINE 1

Non compris la vie associative (Comités des Fêtes, ASSB, Bibliothèque, Société de Chasse, Club des Bruyères d'Arvor, Anciens Combattants, etc.).

SITUTATION EMPLOI 2016

	FIN 2016	FIN 2015
Total demandeurs d'emploi	**68**	86
Hommes	**38**	55
Femmes	**30**	31

Ne sont pas recensés dans ces données, les salariés dont l'emploi a été supprimé, et qui se trouvent dans le cadre de plans sociaux, en contrat de conversion.

Vie communale

ÉTAT CIVIL – DÉCEMBRE 2016

Naissance **Joris LE BORGNE,** «Blanlin», né le 13 Décembre à Noyal-Pontivy.

Décès **Claude LE ROY**, 81 ans, Rue Jean Jaurès, décédé le 18 Décembre, inhumé le 20 Décembre à Saint-Barnabé.

Lucien LE FLOCH, 87 ans, décédé le 17 Décembre, inhumé le 20 Décembre à Trévé.

AGENCE POSTALE

A partir du 2 Janvier, ce sera Mme Pauline MOISY qui vous accueillera à l'agence postale.

RAPPEL - DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1er Décembre, les demandes de cartes d'identité ne sont plus faites à la mairie de Saint-Barnabé.

Désormais vous devez vous rendre à la :

MAISON DES SERVICES PUBLICS DE LOUDÉAC - 15, rue de Moncontour - 22600 LOUDÉAC

Les demandes de cartes d'identité se feront UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au 02.96.66.48.38

Du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Décembre 2016, ils étaient 68 (Hommes : 38 et Femmes : 30).

A la date du 15 Décembre 2015, ils étaient 86 (Hommes : 55 et Femmes : 31).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **JANVIER 2001** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

PERMANENCE CYBERCOMMUNE

La Cybercommune (située près de l'agence postale) est ouverte le **MARDI de 13h45 à 15h15**.

HORAIRE MESSE

Pas de messe au mois de Janvier à Saint-Barnabé.

Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – JANVIER 2017

	Mardi 3 Janvier	Jeudi 5 Janvier	Vendredi 6 Janvier
	Céleri râpé Lasagne Salade verte Cocktail de fruits	Salade piémontaise Bouchée de poulet à la crème Haricots beurre Fruit frais	Potage Dos de lieu Sauce citron Julienne de légumes Galette des rois
Lundi 9 Janvier	**Mardi 10 Janvier**	**Jeudi 12 Janvier**	**Vendredi 13 Janvier**
Pâtes au surimi vinaigrette Cordon bleu Jardinière de légumes Fruit frais	Coleslaw Gratiné de poisson au fromage Riz pilaf Yaourt sucré	Œufs mayonnaise Emincé de bœuf Aux carottes Cake au beurre maison	Potage Parmentier de jambon au potimarron Fruit frais
Lundi 16 Janvier	**Mardi 17 Janvier**	**Jeudi 19 Janvier**	**Vendredi 20 Janvier**
Carottes râpées vinaigrette Rôti filet de dinde Coquillettes Fromage blanc	Taboulé Filet de merlu pané Ratatouille Fruit frais	Pâté de campagne Tajine de boulette de veau & ses légumes Fruit frais	Potage de choux Raclette Pangée
Lundi 23 Janvier	**Mardi 24 Janvier**	**Jeudi 26 Janvier**	**Vendredi 27 Janvier**
Betterave vinaigrette Jambon persillade Haricots blancs Yaourt aromatisé	Pizza Emincé de volaille Sauce normande Haricots verts Fruit frais	Potage Steak haché milanaise Semoule Crème dessert vanille	Mortadelle Dos de lieu Crème de curry Brunoise de légumes Clafoutis nature

RÉSERVATION DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Il est rappelé que les repas sont à réserver à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, que ceux-ci doivent être achetés avant le **JEUDI** (sauf cas de force majeure).

ARBRE DE NOËL DU C.C.A.S. offert AUX ÉCOLES

Jeudi 15 Décembre les enfants des 2 écoles ont participé au spectacle offert par le C.C.A.S

MICHKA le clown a amusé petits et grands.

A suivi, la visite du Père Noël avec des chocolats puis un goûter offert par les associations scolaires.

PROGRAMME T.A.P. – 3ème Période 2016/2017

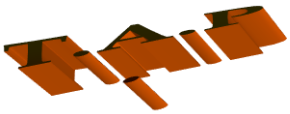

École publique Mathurin BOSCHER - École privée Jeanne d'Arc

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1 à SEMAINE 6	De 15h45 à 16h30 **ACTIVITÉS DIVERSES (coloriage mandalas, devoirs, jeux de société….)**			De 15h00 à 16h30 **JEUX D'INTÉRIEUR**

PASSAGE DU PÈRE NOËL AU GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

Le vendredi 16 décembre, le Père Noël est passé voir les enfants de l'école Mathurin Boscher, les bras chargés de cadeaux : des jeux collectifs offerts par l'Amicale Laïque.

Les enfants sont partis en vacances enchantés.

ARBRE DE NOËL DE L'ECOLE JEANNE D'ARC

Arbre de Noël "Cap sur les îles, le vendredi 09 décembre 2016 à 20h.

Les élèves de l'école Jeanne d'Arc ont présenté leur arbre de Noël. Leurs chants et danses ont permis de mettre le cap sur les îles. De Tahiti à Cuba, de la Nouvelle-Zélande à la Bretagne, ils ont embarqué les familles dans un voyage haut en couleurs.

Contacts :

3 Rue Jeanne d'Arc - 22600 Saint-Barnabé
Tél. : 02 96 26 79 23
eco22.jda.st-barnabe@enseignement-catholique.bzh
http://www.jeannedarcstbarnabe.fr/
https://www.facebook.com/jda.stbarnabe

SÉCURITÉ

Afin de limiter les blessures graves à la tête et au visage, un décret du 21 Décembre prévoit l'obligation pour les conducteurs et les passagers de cycle âgés de moins de 12 ans de porter en circulation un casque attaché et conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle.
Le respect de cette obligation pourra être contrôlé par les forces de l'ordre.

Les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés, en cas de non-port de casque par ces derniers, par une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.
Un arrêté du même jour précise que ce casque doit respecter les caractéristiques du casque pour cycliste conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et être revêtu du marquage « CE ».

Mise en application : MARS 2017.

COLLECTE DE PAPIERS

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

Les 7 & 21 Janvier 2017

Vous pouvez déposer vos vieux annuaires. Merci de respecter les horaires de dépôt.

Les dépôts servent aux écoles. Merci de venir nombreux.

Conseil Municipal du 18 Novembre 2016

Etaient présents :
M. Georges LE FRANC, Maire - Mmes Jocelyne BOUTIER - Mme Fanny PHILIPPE, Adjointes - MM. Michel JOUAN - Thomas MAHÉO, Adjoints – Mme Mireille BARAN - M. Jean-Pierre ROUILLÉ - Mme Véronique LE GALLO - MM. Éric LE POTTIER – François BINET - Mme Arlette GALLAIS - M. Alain LE FORESTIER (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :
Mme Christelle GAUTHIER donnant pouvoir à M. Michel JOUAN
M. Franck JÉGLOT
Mme Lyne MILBÉO

ELECTION DU 4ème ADJOINT A LA SUITE DE LA DÉMISSION DE M. Éric LE POTTIER

Deux candidats M. François BINET et M. Thomas MAHÉO

Résultats du vote à bulletins secrets :
M. BINET : 3 voix
M. MAHEO : 11 voix
M. Thomas MAHEO est élu 4ème adjoint.

Conseil Municipal du 12 Décembre 2016

Etaient présents :
M. Georges LE FRANC, Maire – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Michel JOUAN – Thomas MAHEO (Adjoints) 6 Mme Mireille BARAN – M. Jean-Pierre ROUILLÉ – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. François BINET – Mme Arlette GALLAIS – M. Alain LE FORESTIER (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :
Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER
M. Franck JÉGLOT donnant pouvoir à M. Thomas MAHÉO
Mme Lyne MILBÉO donnant pouvoir à M. Éric LE POTTIER
M. Éric LE POTTIER.

Secrétaire de séance :
Mme Jocelyne BOUTIER

Ouverture de la séance à 20 heures 40

Le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2016 est adopté.

RESTAURATION SCOLAIRE – TARIFS AU 1ER JANVIER 2017

Le prix des repas est fixé comme suit :

Nombre de jours par semaine	Tarif au 01/01/16 (Délib. du 11/12/2015)	***Tarif au 01/01/2017***
1 jour/Semaine	2.64 €	***2.65 €***
2 jours/Semaine	5.28 €	***5.30 €***
3 jours/Semaine	7.92 €	***7.95 €***
4 jours/Semaine	10.56 €	***10.60 €***

Au 1er janvier 2017 :
Retraités et assimilés (invalides) : au prix facturé par CONVIVIO
Participants à des activités municipales (comités) : au prix facturé par la Commune

LOCATION DES SALLES COMMUNALES - TARIFS AU 1ER JANVIER 2017

Le Conseil fixe les nouveaux tarifs pour 2017 comme suit :

CAUTION (pour toute location de salles principales avec ou sans cuisine) 400 €

SALLE POLYVALENTE	
POUR UTILISATEURS LOCAUX	
Sonorisation	11.53
Repas sans cuisine	99.48
Repas avec cuisine	146.84
Deux repas journée avec cuisine (mariage…)	176.40
Deux repas journée sans cuisine	121.05
Après-midi dansant pour mariage	59.94
Bal, Fest Noz	99.48
Concours de belote, théâtre	49.69
Réunion association	Gratuit
Réunion partis politiques, organisation syndicale (campagne électorale…)	Gratuit
Exposition Art et Culture sans entrée, si salle libre	Gratuit
Autre utilisation avec vente ou entrées payantes	99.48
Salles annexes seules	*salles plus louables*
Salles annexes seules pour activité commerciale	
Salles annexes avec salle principale	
POUR UTILISATEURS EXTERIEURS A LA COMMUNE	
Repas sans cuisine	176.40
Repas avec cuisine	290.71
Deux repas journée avec cuisine (mariage…)	317.72
Deux repas journée sans cuisine	205.88
Réunion association	37.40
Salle polyvalente utilisée pour activité d'une Association (à titre exceptionnel).	39.64

SALLE JEAN MOULIN	
Apéritif mariage	48.92
Mise à disposition à titre gratuit pour :	
Gymnastique	Gratuit
Danse Modern'jazz	Gratuit
Réunions	Gratuit
POUR UTILISATEURS EXTERIEURS A LA COMMUNE	
Réunions	26.71
UTILISATION POUR UN REPAS (contrat avec restaurateur) SI :	
les autres salles municipales sont déjà louées	
le nombre de convives est inférieur à 80 personnes	
c'est un restaurateur de St-Barnabé qui s'occupe du repas.	
Repas sans cuisine	94.02
Repas avec cuisine	137.83
Deux repas journée avec cuisine	166.66
Mise à disposition avec chauffage	37.40
Mise à disposition sans chauffage	9.17

SALLE LES LILAS	
Apéritif mariage	43.92
Mise à disposition pour réunions	Gratuit
POUR UTILISATEURS EXTERIEURS A LA COMMUNE	
Réunions	26.71

SALLE OMNISPORTS	
Association locale	196.90
Association extérieure	317.72

Autres locations **(si salle polyvalente non disponible)**	Idem salle polyvalente moins 10%

SUJETIONS PARTICULIÈRES	
Mise à disposition (vaisselle) avec chauffage Si locations successives à un même utilisateur, facturation de la mise à disposition totale à la première location, pour les locations suivantes, facturation de la seule part du chauffage.	39.64
Mise à disposition (vaisselle) sans chauffage Si locations successives à un même utilisateur, facturation d'une seule mise à disposition.	9.73
Mise à disposition du lave-vaisselle et sans cuisine.	19.54

Par pièce de vaisselle manquante ou détériorée : plat assiette autres	9.44 3.73 1.25
Flutes à l'unité = 0.154 € 100 flutes 200 flutes	 15.46 30.92
(Depuis le 1er octobre 2010 – baisse des tarifs pour vaisselle neuve des barnabéens) **Vaisselle pour mariage** – lot de 75 pièces – restaurateur/particulier barnabéen **Vaisselle** – lot de 75 pièces – restaurateur /particulier hors commune Remplacement par pièce de vaisselle manquante ou détériorée : 1 assiette 1Verre – 1 couvert –1 tasse - 1 soucoupe	 13.36 34.72 5.70 1.72
Heure de nettoyage effectuée par les employés communaux, si les locaux sont restitués dans un état insatisfaisant – application d'un forfait de 7 heures	22
Réservation de la salle polyvalente la veille de son utilisation (avec retrait de la clé à 14 heures)	51.79

MATÉRIELS DIVERS	
Tables aux particuliers à l'unité Chaises à l'unité NB : Mise à disposition facultative, suivant disponibilité et si la salle n'est pas louée. La confirmation de la location se fera un mois avant la date de réservation	5.77 0.60
Associations de quartier non déclarées : location de matériel Montant plancher : loc. de la salle annexe à la salle polyvalente Montant plafond : loc. salle polyvalente sans cuisine + mise à disposition, divisé par 2 pour une association, divisé par 2 pour loc. de matériel Pour les associations de quartier déclarées	 Min.9.73 Max.34.77 Gratuit
Echafaudage par journée Montage, démontage, livraison	39.64 39.64
Scène à livrer à l'extérieur de St-Barnabé (4 heures pour montage et démontage)	111.70
Barrières associations locales	Gratuit
Barrières associations extérieures 3 jours maximum, l'unité Par journée supplémentaire	2.86 0.39

* Pour les associations locales à but non lucratif, une réduction de 50 % est accordée sur le présent tarif de location

La 2ème journée de location consécutive et les suivantes sont facturées 1/2 tarif.

Rappel : toute manifestation organisée par une association, ouverte à tous publics et demandant une participation financière, entraînera une facturation de la salle louée.

- CONSTITUE un groupe de travail avec Mme Jocelyne BOUTIER – M. Michel JOUAN – Mme Christelle GAUTHIER et M. Alain LE FORESTIER pour revoir la tarification des salles.

DROITS DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur les parcelles cadastrées section AD n° 208, 12, rue des Ajoncs et AD n° 119, 7, rue de Bellevue.

SDE – DISJONCTEUR POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC – RUE PIERRE MENDÈS FRANCE

Le Conseil Municipal valide la participation communale à 90 €, nécessité de remplacer le disjoncteur coût 150 €.

SDE – PROLONGATION DU RÉSEAU BASSE TENSION – RUE DES MÉSANGES

Le Conseil Municipal ne prend pas en charge le coût de la prolongation des réseaux rue des mésanges.

VENTE DE FOURRAGE POUR 2016

La vente de fourrage pour 2016 à M. Yann ROLLAND est fixée à 330 €.
Pour l'année prochaine il est décidé de se baser sur le prix de 160 € l'hectare. L'intéressé sera informé de ce changement.
Pour la parcelle recevant la future station, la location sera possible quand les travaux seront terminés, soit pas avant fin 2017.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES POUR LA CAPTURE ET LE RAMASSAGE DES ANIMAUX ERRANTS

Le contrat avec la SACPA/CHENIL SERVICE est reconduit pour quatre ans au prix de 0,68 € H.T. par habitant et par an soit 1 059,68 € T.T.C.

AUTORISATION A DONNER AU MAIRE AFIN DE PROCÉDER AUX DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2017 – Service ASSAINISSEMENT

Monsieur Le Maire est autorisé à engager des dépenses dans les limites suivantes.

Chapitres concernés	Montant prévu en 2016	¼ du crédit prévu en 2017	intitulé
Chapitre 20	1 532 €	383 €	
Article 203	1 532 €	383 €	Etudes
Chapitre 21	3 000 €	750 €	
Article 2111	3 000 €	750 €	Terrains
Chapitre 23	1 119 187 €	279 796 €	
Article 2313	1 101 211 €	275 302 €	Travaux de réseaux et
Article 2315	17 976 €	4 494 €	station

AUTORISATION A DONNER AU MAIRE AFIN DE PROCÉDER AUX DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTRE DU BUDGET 2017 - COMMUNE

Monsieur Le Maire est autorisé à engager des dépenses dans les limites suivantes.

Chapitres concernés	Montant prévu en 2016	¼ du crédit prévu en 2017	intitulé
Chapitre 20	/	/	
Article 202	/	/	Frais-doc urbanisme
Article 2051	/	/	Logiciels
Chapitre 204	111 332 €	27 832 €	
Article 2041582	79 386 €	19 846 €	SDE
Article 2041642	31 946 €	7 986 €	SDE
Chapitre 21	75 166 €	18 791 €	
Article 2111	6 022 €	1 505 €	Terrains nus
Article 2115	12 400 €	3 100 €	Terrains bâtis
Article 2152	11 700 €	2 925 €	Install.voirie
Article 21578	2 000 €	500 €	Mat. voirie
Article 2158	1 000 €	250 €	Mat. Technique
Article 2182	19 700 €	4 925 €	Mat. de transport
Article 2183	7 204 €	1 801 €	Mat. Bureau
Article 2184	5 000 €	1 250 €	Mobilier
Article 2188	10 140 €	2 535 €	Autres mat. divers
Chapitre 23	772 011 €	193 003 €	
Article 2313	209 120 €	52 280 €	Travaux bâtiments
Article 2315	562 891 €	140 723 €	Aménagements extérieurs

DÉCISION MODIFICATIVE POUR LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT POUR 2016

Monsieur Le Maire est autorisé à modifier comme suit le budget du lotissement :

Recettes de FONCTIONNEMENT
Article 7015/Ch.70 – vente de terrains + 11 382 €
Article 71355/ Ch.042 – Variation des stocks - 11 382 €

Dépenses d'INVESTISSEMENT
Article 168748/Ch.16 – reversement à la Commune + 11 382 €
Article 3555/ Ch.040 – Variation des stocks - 11 382 €

- ***Dates à retenir***

D. 23/04	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
D. 07/05	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

D. 11/06	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
D. 18/06	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Pour informations **:**

- Pour les infos de 2017, le compte-rendu sommaire des réunions de Conseil municipal sera mis à la place des délibérations,
- Point sur le projet d'éoliennes sur LOUDÉAC – ST-BARNABÉ – le dossier est à suivre de près.

Vie associative & culturelle

BARNABÉTHON 2016

Le 2 décembre

Course solidaire des enfants des 2 écoles au terrain des sports.

Le 3 décembre

Belle journée avec, tôt le matin, distribution de viennoiseries par le Foyer des jeunes (655).

En fin de matinée, magnifique Flash mob,
juste avant le lâcher de 122 ballons.

- Des ventes diverses dans la salle polyvalente, puis des jeux de cartes l'après-midi.
- Les poupées de torchons ont fait leur effet…

- Marcheurs, VTT tout au long de la journée.
- A la salle omnisports, tennis de table et basket.
- Pour clôturer la journée, un bœuf bourguignon préparé par Serge LEFEBVRE, président du club tennis de table (170 entrées).

Merci à tous les bénévoles.

Un compte rendu sera fait courant janvier pour présenter les bénéfices.

2 Etiquettes sont revenues en Mairie :

- ***Romain BOULÉ, étiquette découverte à La Celle Guenand (37350).***
- ***Melvyn EPINETTE, étiquette découverte à Guingamp (22).***

LECTURE POUR TOUS

Prix des Lecteurs – 1er Décembre 2016 – 15 Mai 2017

Organisé en partenariat avec LA CIDERAL

Votez pour votre livre préféré.

Conditions de participation :

- Le prix des lecteurs est ouvert à tous.
- Il suffit d'avoir lu au maximum deux livres de la sélection pour pouvoir participer.
- Le Bulletin de participation sera rendu dans l'une des bibliothèques ou médiathèques participantes le 15 mai 2017 au plus tard.

Si vous souhaitez participer, merci de vous adresser à la bibliothèque pour le bulletin d'inscription.

Les résultats de ce prix seront dévoilés en Juin 2017.

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Assemblée Générale, café de l'Amitié avec Galette des Rois

Assemblée Générale, élections du 1/3 sortant et paiement des cotisations 2017.

JEUDI 5 JANVIER à 14h au Foyer Social	**Préposés** : Le bureau et les membres.

Cafés de l'Amitié

JEUDI 19 JANVIER à 14h au Foyer Social	**Préposés** : Marie-Annick MARCADÉ – Patricia & René FLÉHO – Gérard JÉGLOT – Alphonse MARJOT
JEUDI 2 FÉVRIER à 14h au Foyer Social	**Préposés** : Claudine & Robert FLÉHO – Rolande JOSSÉ – François BINET – Solange GAUTIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE & ARBRE DE NOËL DU COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN

Samedi 10 Décembre, le comité de Blanlin organisait son arbre de Noël.
60 convives y ont participé.
Le repas était préparé par le restaurant L'Argoat et animé par Jean-Yves PAMPANAY.

U.N.C. / A.F.N.

Union **N**ationale des **C**ombattants d'Algérie, Maroc et Tunisie.

Hommage au monument aux Morts le 5 Décembre 2016.

CLUB LES BÉBÉS

« ESPACES JEUX »

VENDREDI 27 JANVIER 2017
de 10h à 11h30 – Salle Jean Moulin

***Thème* : Collage d'hiver**

ÉCHOS DE L'A.S.S.B.

BASKET-BALL

Programme JANVIER 2017

14 Janvier à 20h : SAINT-BARNABÉ / SAINT-NICOLAS DU PELEM
22 Janvier : PLESSALA / SAINT-BARNABÉ
29 Janvier : LAMBALLE / SAINT-BARNABÉ

Les entraînements ont lieu TOUS LES VENDREDIS à partir de 19h à la Salle Omnisports.

FOOTBALL

ÉCOLE DE FOOT

Reprise des entraînements le :

SAMEDI 14 JANVIER 2017 à 14h à la salle omnisports

suivie d'un goûter et de la traditionnelle galette des rois.
Les parents sont bien évidemment conviés à ce goûter.

A la suite de cet entraînement du samedi 14, il sera remis le calendrier de la deuxième partie de saison 2016/2017

PROGRAMME DU MOIS DE JANVIER 2017

Pour info : POUR LES MATCHS à domicile L'ENTRÉE EST GRATUITE

Dimanche 8 Janvier 2017

14h30 : Équipe A : Coupe du Département : A.S. SAINT-BARNABÉ (1) / LE FOEIL (1)
Equipe B & C : Repos

Dimanche 15 Janvier

15h : Équipe A : A.S. SAINT-BARNABÉ (1) / LA PRÉNESSAYE (1)
15h : Équipe B : U.S SAINT-CARADEC (2) / A.S. SAINT-BARNABÉ (B)
13h : Équipe C : A.S. SAINT-BARNABÉ (3) / LA PRÉNESSAYE (3)

Dimanche 22 Janvier

15h : Équipe A : A.L. SAINT-CARREUC (1) / A.S. SAINT-BARNABÉ (1)
15h : Équipe B : A.S. SAINT-BARNABÉ (2) / LA PRÉNESSAYE (2)
13h : Equipe C : E.S.A.P. PLUMIEUX (3) / A.S. SAINT-BARNABÉ (3)

Dimanche 29 Janvier

Match de l'équipe A si qualification le 8 Janvier 2017.

L'A.S.S.B. FOOT offre tous ses meilleurs vœux pour 2017 à ses joueurs, ses fidèles supporters et à toute la population Barnabéenne.

Nouvelle devise 2017 de l'A.S.S.B : « Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui».

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.

Les sorties s'effectuent à partir de 9h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.

Annonces commerciales

BAR – RESTAURANT « LE FER A CHEVAL »

LE FER A CHEVAL EST FERMÉ LE LUNDI

Congés annuels du 11 Février au 27 Février 2017 inclus

Jeudis Gourmands

5 Janvier : Langue de bœuf/sauce piquante **12 Janvier** : Bourguignon
19 Janvier : Tripes à la Bretonne **26 Janvier** : Saumon beurre blanc
2 Février : Blanquette de veau

Plats à emporter 6 € tous les jours sur réservation

Serge & Christelle vous souhaitent une bonne année 2017

Pour toutes réservations : 02.96.26.74.09
Site : auferacheval-bretagne.fr Mail : contact@auferacheval-bretagne.fr

Agenda

05/01/2017	Assemblée Générale & Galette des Rois – Club Bruyères d'Arvor – Salle P. Legay – 14h
06/01/2017	Vœux du Maire à la population – Salle Polyvalente – 18h30
16/01/2017	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
19/01/2017	Café de l'amitié – Club Bruyères d'Arvor – Salle Pascal Legay – 14h
21/01/2017	Distribution des numéros de maison – Salle Jean Moulin – 10h à 12h
27/02/2017	Espaces Jeux – Salle Jean Moulin – De 10h à 11h30
30/01/2017	Comité de l'Info – Mairie – 20h30
02/02/2017	Café de l'amitié – Club Bruyères d'Arvor – Salle Pascal Legay – 14h

Membres du Comité Info :
M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Thomas MAHÉO (Élus).
MM. Guy MACÉ – Samuel BRIAND – Patrick DONNIO – Alain LAGROST – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Xavier MODICOM – Robert FLÉHO - Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC - Claudine FLÉHO (membres).

Les membres du comité de L'INFOS vous souhaitent
UNE BONNE ANNÉE 2017